

Réunion du 02/02/2026

OA de la LFBTA

Procès-verbal

Liste des présences

Nom	Fonction	Présent	Absent
Manuel PEREMANS	Président – Trésorier	✓	
Toni DI PIERDOMENICO	Arbitrage	✓	
Aude NESTE	Administratrice		excusée
Frédéric ADAM	Sport	✓	
Sophie VAN DE BORNE	Communication	✓	
Laurence KIPS	Secrétaire & HR	✓	
Francis COLLINS	Administrateur	✓	
Thierry NICOLAY	Secrétaire administratif	✓	
Paul MOSSER	Secrétaire administratif	✓	
Sabrina LAMBERT	Coordinatrice technico -sportif	✓	
Olivier DULON	Directeur Général	✓	

Lieu : Visio

Ordre du jour

1. Première partie – Points de discussion	3
1.1. Ouverture de la réunion	3
1.2. Gestion administrative	4
1.2.1 Secrétariat	4
1.2.3. Gestion des compétitions	5
1.2.4. Site internet.....	5
1.2.5. Assemblée générale du 14 mars	6
1.2.6 RBA : Congrès WAE	6
1.2.7. RBA : Possibilité d'un classement national	6
1.3. Direction technique.....	6
1.3.1. Haut niveau (Sabrina).....	6
1.3.2. Formation des cadres – Cahier des charges Formation MSInitiateur : (Sabrina).....	9
1.4. Arbitrage	Erreur ! Signet non défini.
1.5. Communication	9
1.5.1. Planning des événements (Manu).....	9

Page 1 sur 15

1.5.2. Lotto Belgian Paralympic Sport Award.....	9
1.6. Trésorerie	10
1.6.1 Présentation du subside HN.....	10
1.7. Sport.....	10
1.7.1. Label Campagne+Nature (Manu)	Erreur ! Signet non défini.
1.7.2. Demande de dérogation Taxes de tir - Tir Télévie	10
1.7.3. CB indoor.....	Erreur ! Signet non défini.
1.7.4. Championnat de Ligue 2026	10
1.7.5. LHF : enquête clubs 2025	11
1.7.6. Championnat Multisports Adaptés - LHF	11
1.8.	Erreur ! Signet non défini.
1.xx. Agenda	11
2. Deuxième partie – Tasks manager	13
3. Annexes	14

1. Première partie – Points de discussion

Le président ouvre la réunion à 19h30.

1.1. Ouverture de la réunion

Validation du PV de la réunion précédente

Reprise des TO-DO des réunions précédentes

	Tâches	Gestionnaire	Date de la décision	Deadline	Etat
1	Mise en place de sondages sur le sport et les compétitions	Fred	T1 2025	ASAP	En cours
2	Inventaire du contenu du site web actuel	Sabrina & Paul	18/06/25	ASAP	En cours
3	Réunion projet site web LFBTA	Fred, Aude, Francis, Sabrina & Thierry	28/07/25	2026	À planifier
4	Proposer en RBA l'organisation du CB jeunes longues distances en BSV	Manu, Fred & Toni	29/09/25	Prochaine réunion RBA	Fait
5	Rappel aux clubs pour trouver le dernier membre du CDPI	Olivier	16/10/25	ASAP	Fait
6	Relance des clubs et membres pour trouver le membre manquant du CDPI	Olivier & Sophie	15/12/25	ASAP	Fait
7	Réunion projet licence virtuelle	Olivier, Aude, Fred & Sophie	15/12/25	2026	Fait
8	Rédaction du dossier Lotto Cup	Aude	15/12/25	ASAP	Fait
9	Transmission des logos partenaires pour impression beachflags	Thierry	15/12/25	ASAP	Fait
10	Réponse à la demande de maintien en RU18M	Fred	12/01/26	ASAP	Fait
11	Transmettre à Aude des infos sur la formation, le handisport et la formation handisport (cf. Dossier Lotto Cup)	Sabrina, Paul, Frederic, Olivier	12/01/26	ASAP	Pas fait. Trop tard.
12	Transmettre à Aude des infos sur l'éthique et l'éthique dans la labellisation (cf. Dossier Lotto Cup)	Sabrina, Francis	12/01/26	ASAP	Pas fait. Trop tard.

1.2. Gestion administrative

1.2.1 Secrétariat

Communauté germanophone

Question concernant un club qui souhaite se domicilier en communauté germanophone (quid des statuts ? Quelles possibilités avec l'Adeps car pas de fédération en communauté GER). Réponse de l' AISF : en 26 janv. 2026 à 14:46, Kevin Wegria <kevin.wegria@aes-aisf.be> a écrit :

*Bonjour Monsieur Dulon,
Je fais suite à votre demande adressée à ma collègue.
Nous avons analysé cette dernière avec mes collègues au regard des statuts de la fédération, et plus particulièrement de l'article 3.
S'il est vrai que celui-ci pourrait être formulé de manière plus claire, cela ne pose, selon nous, aucun problème et ne nécessite pas de modification immédiate de vos statuts.
En effet, vous organisez des activités sportives liées au tir à l'arc en Communauté française (but social). L'objet social précise que vous devez exercer une activité sportive dans au moins trois des six provinces. Ainsi, si le club germanophone a son siège en province de Liège, par exemple, cette situation semble conforme aux statuts.
Enfin, aucun décret n'impose une représentation spécifique au sein des organes de la fédération en ce qui concerne une représentation germanophone.
Je vous souhaite bonne réception de ces informations et reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.
Cordialement,*

Résultat

Après retour de l' AISF, les statuts de la LFBTA permettent cette modification.

Présentation licence virtuelle pour l'AG ? (PP en annexe)

Validé par l'OA

Questions des délégués de province

Par suite des commentaires de PV de la réunion avec les délégués de province, plusieurs questions :

1) Octroi de primes LFBTA - Tenue

"...porter le maillot belge..." l'archer doit-il acheter son maillot ou la LFBTA / RBA lui en procure un ? Y'a-t-il une procédure ? Est-ce que cela est aussi valable pour les archers qui partent en IFAA ?

Décision de l'OA

Ok pour les archers qui sont compris dans le pôle

2) Octroi de primes LFBTA - Sélection

- "*Avoir été envoyé par la RBA*" cela veut-il dire que c'est la RBA qui va inscrire les participants d'une compétition IFAA à celle-ci ? Comme ces compétitions sont "Open" l'archer, en principe, s'inscrit lui-même.... Comment dire alors qu'il est envoyé par la RBA ? ...ou, cette inscription sera-t-elle d'office interprétée comme "envoyé par la RBA" ?

Modification à faire

- "*... qu'il y ait ou non une forme de sélection*" qu'est-ce-que cela signifie précisément ? Les compétitions IFAA sont-elles reprises dans cette formulation ?
Modification de la phrase par "pour toutes compétitions organisées par des fédérations internationales où la RBA est affilié"

Modification Validée par l'OA

3) Montant de la prime LFBTA

En ce qui concerne le calcul de cette prime, que faut-il comprendre dans "*Aucune prime ne sera attribuée en dessous de 50€*" Cela veut-il signifier que si le calcul de la prime est inférieur à 50€ cette prime sera automatiquement arrondie à cette somme ? Ou que l'archer n'aura pas de prime ? Exemple de calcul : Pour un archer participant à un C.E. qui obtient la 7^{ième} place sur 19 participants = $50€ (0,25+0,1) \times 2 = 35€$

Reformuler "si le calcul de la prime est strictement inférieur à 50€, aucune prime ne sera attribuée".

Validé par l'OA selon re formulation

1.2.3. Gestion des compétitions

Nous avons eu discussion avec l-club sur les licences virtuelles mais aussi sur l'inscription aux compétitions. Il semblerait que cela soit possible mais pas très adapté à ce que nous faisons.

lanseo serait une bonne alternative.

En effet, il est possible de produire une base de données de la fédération avec les numéros de ligue, nom, prénom, date de naissance. Une fois toutes les informations rentrées, lors de la création de la compétition sur lanseo, il est possible de sélectionner la base de données et de rentrer le numéro de ligue et le programme complète tout le reste. Cela respecte les RGPD car non visible sauf inscription et en plus, les catégories d'âges peuvent être placées automatiquement.
Les Français fonctionnent déjà comme ça.

Je peux voir avec Olivier et Paul avec lanseo afin de voir ce qu'il est possible de faire et comment créer, gérer et alimenter tout cela.

Cet outil serait mis en place mais pas obligatoire pour les compétitions. Cela doit d'abord être éprouvé et demande un accompagnement pour une pleine prise en main.

Validé par l'OA

1.2.4. Site internet

Proposition que le groupe de travail qui avait été créé (fred, francis, aude, Olivier, paul, sabrina) se réunisse une bonne fois (si possible) pour clôturer un premier dossier sur le site.

En soit, il nous faut un site

- Sécurisé
- Qui prend en charge tout type de document
- Qui présente l'essentiel de ce que les archers utilisent (calendriers, résultats, règlements, information quotidiennes)

Je pense que juste avec ces trois points, nous pourrons avoir quelque chose qui roule et qui ne pose plus de problèmes toutes les 5 minutes à force de piratage.

A voir post AG

1.2.5. Assemblée générale du 14 mars

- Est-ce que tous les documents sont prêts ? Est-ce que Paul et Olivier ont tout en main pour mener cela sans problème ? En cours par Olivier et Paul
- Date de réunion près AG ? Voir également ce que nous devons mettre dedans. Je suis d'avis d'essayer de faire une AG d'1h- 1h30 max sans rentrer dans les détails. Prévu par Olivier, Paul et Thierry
- Proposition de juste avoir des bouteilles d'eau, des jus avec des gobelets en plastique/carton et des petites viennoiseries (achat chez le boulanger ou intermarché)

Validé par l'OA

1.2.6 RBA : Congrès WAE

Cette année, un congrès WAE aura lieu à Antalya en mai 2026. Les préinscriptions doivent être effectuées avant le 18 février et les inscriptions définitives au plus tard le 26 avril. Francis est bénévole chez BSV.

Si quelqu'un de RBA ou LFBTA souhaite y participer, merci de nous le faire savoir avant la fin de la semaine.

personne de la LFBTA ne sera présent.

1.2.7. RBA : Possibilité d'un classement national

Nous avons eu une question de la part de Patrick Wiggeleer concernant les CB. Nous avons discuté de comment faire si nous arrivions à saturation de la salle pour les inscriptions au CB indoor.

La réponse a donc été que nous allons, cette année en 2026, prendre le premier arrivé, le premier servi "first-in". Pour l'année 2027, nous devons réfléchir à un système afin d'avoir un classement national afin de pouvoir sélectionner objectivement ceux qui ont un meilleur niveau **SEULEMENT EN CAS DE DEPASSEMENT DU NOMBRE D'INSCRITS**. En effet, le CB reste **OPEN**.

Pour ce faire, je propose que nous discutons (moi et qui veut) avec BSV afin d'intégrer ianseo dans les deux ligues. Ceci nous permettrait d'avoir un seul format de compétition.

Validé par l'OA – Fred portera la proposition en RBA pour mise en place d'un groupe de travail national.

1.3. Direction technique

1.3.1. Haut niveau (Sabrina)

- **Stage de Strassen**

Les dates sont bloquées du vendredi 28 février au dimanche 1^{er} mars. Nous avons réservé le même hôtel que l'an dernier. Il y aura 8 archers compound et 8 archers recurve.

Les tarifs :

- chambre double : 55€/nuit/personne
- chambre single : 95€/nuit (Marina et Julien)
- petit-déjeuner : 10€ (au lieu de 14€)
- repas du samedi soir : 21€/ personnes (Plat – dessert)

=> **TOTAL par Archer : 151€**

=> **TOTAL par Coach : 231€**

Les archers sous statut sont pris en charge par le PP pour les autres, la participation est de 150€. Il a été précisé que les frais kilométriques seront à charge des archers. Il a été indiqué dans le formulaire d'inscription qu'il était vivement conseillé d'organiser des co-voiturages.

- **Stage Müllenborn**

Les dates sont bloquées du vendredi 20 mars au dimanche 22 mars. 4 archers ont marqué leur intérêt pour le Field : NESTE Aude, ETIENNE David, FISSIAUX Marvin (Cpd) et KRÜGEL Pascal (Bb). Julien Depoitier les accompagne comme coach.

L'accès au terrain est réservé. La participation pour le week-end par archer est de 30€. Julien souhaite également pouvoir un peu tirer sur le parcours. Il devra également prendre une carte d'accès. Il m'a posé la question suivante : Est-ce que je devrai payer ma carte si je tire aussi ? Cela me semblerait juste par rapport aux archers présents.

Validé par l'OA

Julien peut venir avec son arc en payant sa part.

Des renseignements sont encore à prendre pour la réservation d'un terrain et d'un logement.

- **Entraînement Pôle mars-avril 2026**

Lors de la réunion du mois de décembre, il était prévu que les entraînements du Pôle le samedi 21 mars et le samedi 04 avril. En demandant aux coachs ce dont ils avaient besoin comme salle ou terrain. Ils me sont revenus avec les informations suivantes : le 21 Julien n'est pas là, il est à Müllenborn (qui était prévu les 14-15 mars dans le rapport de réunion). Pour le 4 avril, Marina nous informe que ce sont les journées de sélection à Herenthals.

⇒ Le calendrier doit donc être refait. Olivier s'est chargé d'envoyer un mail aux coachs (hub – pôle) afin d'avoir un calendrier des stages, hubs, compétitions pour l'année 2026. A suivre.

Sabrina a commencé à réaliser un calendrier pour l'année 2026 qui reprend :

- Les journées du pôle
- Les entraînements du Hub (Liège, en attente des autres)
- Les compétitions internationales + Nos championnats (Indoor – Outdoor)
- Les stages (Strassen – Müllenborn)
- Les journées de sélections
- Les dates des formations
- Les réunions HN + FDC + NHPC

- **Réunion commune BSV – LFBTA**

- **Vareuse Jeunes Talents**

Chaque jeune présent au « Pôle BSV » a reçu gratuitement une vareuse bleu ciel. Ils ont choisi de leur offrir car ils ont organisé un évènement (si j'ai bien compris une compétition) afin de les financer. Si un archer en souhaitait une seconde, il devait la payer. Jul souhaite que nous fonctionnions de la même manière dans chaque ligue. Si nous le souhaitons, il est d'accord d'apporter l'ensemble des vareuses au CBI et de faire la répartition équitablement entre les deux ligues.

Pour décision : vareuse gratuite ou payante ?

Décision

Les jeunes recevront une vareuse via sponsoring

- **Sponsoring SSA**

Johan nous a expliqué comment serait utilisé le sponsor. Il sera utilisé pour fournir du matériel aux jeunes inscrits dans les hubs (Liège – Namur – Charleroi)

Olivier a envoyé aux coachs, sur demande de Fred, le document à compléter afin d'obtenir le matériel. Il en a reçu un retour le 29 janvier.

- **Compétitions internationales : PLOVDIV**

Les vols et les informations ont été fournies aux archers qui partent. Ils ont reçu un « roadbook » avec les informations dont ils ont besoin pour un voyage en toute sérénité. Nicolas R m'a demandé les informations afin de créer un groupe WhatsApp pour donner les informations de dernières minutes. Au vu des changements de politique de Ryanair, au niveau des billets électroniques, il faut que les archers qui partent aient les billets sur l'application de la compagnie.

Pour décision : Je pensais créer un profil au nom de la LFBTA afin que les coachs qui accompagnent les jeunes, les archers, puissent avoir accès à leur billet. Je changerai après chaque compétition le MDP afin de garantir une certaine sécurité.

Validé par l'OA

- **Camp à Antalya**

Les vols pour Théo et Esteban sont réservés.

- **Winnipeg**

J'ai eu contact avec Francis N pour me prévenir qu'il avait eu des contacts avec la personne qui gère notre dossier auprès de l'assurance de la WA. On devrait avoir une indemnité dans les prochaines semaines.

Autre bonne nouvelle, j'ai introduit un nouveau dossier auprès d'Icelandair. Car je n'étais pas satisfaite de leur réponse première. Nous devrions recevoir une indemnité de 600€ par personne et jusqu'à 65€ par personne pour l'hôtel et les repas. Les indemnités devraient être versées dans +/- 15 jours. J'attends d'avoir reçu l'argent pour mettre à jour notre tableau de dépenses concernant ce dossier.

L'attente fut longue, mais elle en valait la peine...

- **Compétitions internationales : saison Outdoor 2026**

J'ai mis à jour le fichier avec les différentes compétitions auxquelles il est prévu de participer avec toutes les dates jalons sont notées dans le fichier au fur et à mesure que les événements sont mis sur Wareos.

En accord avec Manu, j'ai créé une copie de ce tableau pour le transmettre à Nicolas R afin de suivre les dates à plusieurs. Nous collaborons pour les inscriptions sur Wareos.

- **Archers Paralympiques :**

Suite à la demande de Manu, j'ai pris contact avec la LHF pour savoir si Piotr était toujours bien subsidié par leurs services afin de prévoir les compétitions. Mail envoyé, mais toujours pas de réponse. À suivre.

- **Commission HN LFBTA**

Demande pour intégrer Vincent Vandervelden à la commission HN LFBTA

Validé par l'OA

1.3.2. Formation des cadres – Cahier des charges Formation MSInitiateur : (Sabrina)

- **Formation Animateur Liège 2026**

Tout se passe bien. Les candidats sont contents et les formateurs ont à cœur de dispenser la formation dans de bonnes conditions.

⇒ J'aurai besoin du modèle de Certificat de Réussite pour les candidats afin de pouvoir leur imprimer pour samedi 7 février.

- **Formation Initiateur 2024-2025**

Vendredi 30 janvier, Sabrina devait aux candidats leurs résultats de leur carnet de stage. Mais n'a pas reçu les informations de la part des formateurs...

Sur 18 candidats au départ :

- 2 ont raté les cours théoriques
- 3 ont eu un report de stage
- 7 ont réussi leur stage
- 5 doivent représenter leur rapport

- **Formation Initiateur 2026**

- Les dates sont fixées.
- Les inscriptions sont ouvertes et vont bon train. 8 candidats ont déjà leur dossier complet.
- Les contacts avec Serge et Sébastien de la LHF pour le module Handisport sont pris.
- Les réservations des salles de cours et pour la pratique ont été faites auprès de Madame Fiorelli. Quentin me revient pour voir ce qu'il nous faut exactement pour le mois de mars.
- Durant la 1^{ère} semaine de février, je vais contacter les intervenants extérieurs pour les modules en fonction des dates que nous aurons bloquées. **mettre les dates dans le Teams**

1.5. Communication

1.5.1. Planning des événements (Manu)

Pour améliorer notre communication et ne pas en permanence travailler en urgence, il serait intéressant de réaliser un planning (ou canal) des différents événements que nous souhaitons communiquer.

- Compétitions internationales (Wareos)
- Compétitions internationales (Hors Wareos)
- Championnats
- Stages LFBTA
- Formation (même les arbitres)
- Ouverture de saison
- Dates clés avec procédure administrative (Période de tft ; renouvellement cotisations, nouveautés sur les règlements, ...)

1.5.2. Lotto Belgian Paralympic Sport Award

Présence de Fred, Olivier et Paul à l'évènement à l'aéroport de Bruxelles.

6 récompenses remises à des athlètes d'exception pour leurs performances sportives et leur engagement dans la transmission du sport.

1.6. Trésorerie

1.6.1 Présentation du subside HN

Historique : En 2025, nous avons un budget de 150.300,00€ ainsi que 45.000,00€ de Be-Gold pour Théo.

Etant donné que la direction technique n'a réalisé aucun suivi en 2025, il n'est pas possible de présenter une situation de celle-ci mais les subsides seront largement consommés. J'estime même un dépassement.

Pour 2026, suite à une réunion avec l'ADEPS, nous devrions recevoir 150.000,00€. Cependant, ce montant pourrait être revu à la baisse par la Ministre Galant. Nous devrions avoir la confirmation officielle entre mars et août. Le problème est que la saison internationale se termine tôt en juillet cette année. Donc nous devons croiser les doigts.

Dans le budget de 150.000,00€, nous ne pouvons pas faire ce que nous voulons.

- 45.000,00€ sont consacrés pour le salaire du coach national (Pareil qu'en 2025). Si pas totalement utilisé, cela doit être rendu.

- 45.000,00€ sont dédiés à Théo et son accompagnement (Coach national). Si pas totalement utilisé, cela doit être rendu.

- Reste donc 60.000,00€ pour

- les salaires des coaches et de la direction technique
- Les archers sous statut Espoir (Mattéo & Esteban) & Jeunes Talents (les autres car il y en a bcp).

Pour info, la consultance direction technique était de 60.000,00€. Le mi-temps d'Olivier était estimé à 55.000,00€. Sur base de ce constat, nous sommes contraints d'arrêter le contrat de la direction technique de manière anticipée. Et de réaliser des arbitrages dans les autres postes.

Décision de l'OA

Arrêt de l'aide HN (Inscriptions) à partir de 2027.

1.7. Sport

1.7.1. Demande de dérogation Taxes de tir - Tir Télévie LIE

Dans le cadre d'une œuvre caritative

Validé

CBJ – Gestion bénévoles

Indemnisation des bénévoles en forfait et/ou repas.

On rembourse les km, et on offre un forfait repas et boissons.

Pour Véro et Laurent, ils bénéficieront d'un défraiement journalier pour la partie Gestion de la compétition.

Validé par l'OA

1.7.3. Championnat de Ligue 2026

- N'oubliez pas de me dire ce que vous prenez comme repas (voir mon mail du 27/01/2026)
- Le nombre d'inscrits définitif nous sera communiqué dans les 48 heures
- Compétition dans 1 salle (donc pas besoin d'arbitres supplémentaires)
- Médailles chez Paul
- À la date du 02/02, 228 archers inscrits (habituellement +- 245 à cette date)

1.7.4. LHF : enquête clubs 2025

Enquête réalisée par la LHF vers les clubs

Les clubs sont satisfaits de la LHF dans l'ensemble. Mais demande des formations spécifiques, des disciplines à ajouter à l'offre CMA (Championnat Multisports Adapté), plus de visibilité pour certains sports, plus de suivi en classification, des communications mieux ciblées...

1.7.5. Championnat Multisports Adaptés - LHF

D'ailleurs, la LHF nous propose à nouveau un atelier tir à l'arc lors de leur journée CMA (Championnat Multisports Adapté) le 1er juillet 2026. En 2025, c'est Serge Jacques qui avait assuré l'atelier. Je pense lui demander encore cette année en mettant Vincent VDV dans la boucle également et proposer à des para-archers de donner un coup de main si cela leur dit.

Je vois cela afin d'organiser au mieux la représentation de la LFBTA à cet évènement. Il pourrait être intéressant, pour le futur, de faire des flyers orientés handi pour ces évènements. Qu'en dites-vous?

Validé par l'OA

1.7.6. Stage New Génération - LHF

"Intéressé par l'édition 2026 de notre stage New Generation ? Notez déjà les dates. Il se déroulera du 27 avril au 1er mai. Inscriptions jusqu'au 18 avril. Au programme : détection, perfectionnement et immersion dans plusieurs disciplines handisport : athlétisme, badminton, boccia, natation, tennis de table et tir à l'arc."

1.8. Agenda

Réunions LFBTA

AG LFBTA : 14 mars 2026

Représentation LFBTA

AG de la LHF mercredi 25 mars 2026 au CEME (Charleroi)

Championnat de Ligue

Manu : Samedi AM

Fred, Toni, Francis : les 2 jours

Sophie, Sabrina, Paul & Laurence : Samedi

Championnats Multisports Adaptés : Le mercredi 1^{er} juillet 2026 se déroulera, au Centre Adeps de Mons, la 3^{ème} édition de la journée finale des CMA (Championnats Multisports Adaptés), organisée à destination du public institutionnel présentant une déficience intellectuelle. LHF demande si dans le cadre de cet évènement, nous sommes partenaires ?

Les activités se dérouleront de 10h à 14h. Idéalement, les activités devraient être prêtes entre 9h15 et 9h30 afin de permettre à chacun de participer à la réception d'accueil et au briefing matinal.

Olivier, Fred & Manu

Fin de la réunion à 22h30.

Signatures

Laurence Kips

2. Deuxième partie – Tasks manager

	Tâches	Gestionnaire	Deadline
1	Mise en place de sondages sur le sport et les compétitions	Fred	En cours
2	Inventaire du contenu du site web actuel	Sabrina et Paul	En cours
3	Réunion projet site web LFBTA	Fred, Aude, Francis, Sabrina	En cours
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			



Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc

Association Sans But Lucratif - Numéro d'entreprise : 0443.097.681

Membre de la Royal Belgian Archery

3. Annexes



Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc

Association Sans But Lucratif - Numéro d'entreprise : 0443.097.681

Membre de la Royal Belgian Archery